



Paris, 8 mars 2024

## **Evolution de la composition du Conseil d'administration suite au Conseil d'administration du 7 mars 2024**

---

Ce communiqué corrige le quatrième paragraphe du communiqué publié le 7 mars 2024 :

Le Conseil d'administration de Carmila s'est réuni ce jour et a décidé, sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations, de proposer à la prochaine Assemblée générale des actionnaires le renouvellement des mandats d'Administrateurs de Madame Marie Cheval, Monsieur Olivier Lecomte Monsieur Nadra Moussalem et Monsieur Laurent Vallée, pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Le Conseil d'administration a également décidé, sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations, de coopter Madame Caroline Dassié en qualité d'Administratrice en remplacement de Madame Elodie Perthuisot. Son mandat prendra fin à l'issue du mandat de cette dernière soit lors de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Cette cooptation sera soumise à l'approbation de la prochaine Assemblée générale des actionnaires.

Madame Caroline Dassié a débuté sa carrière en 1994 au sein du groupe Danone, d'abord chez Lu, puis chez Blédina, où elle a occupé différentes fonctions commerciales et marketing. En 2004, elle rejoint Danone Eaux France dont elle deviendra Directrice Commerciale et E-Commerce en 2014. En 2015, elle est nommée Directrice Générale Alimentaire Internationale chez Intermarché. Madame Dassié intègre Carrefour France en 2018 en tant que Directrice Exécutive Supermarchés puis Directrice Exécutive Marketing et Clients du Groupe Carrefour à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Enfin, le Conseil d'administration a pris acte du souhait de Monsieur Laurent Luccioni de ne pas renouveler son mandat d'Administrateur.

A la suite de ces changements et sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires qui se réunira le 24 avril 2024, le Conseil d'administration de Carmila sera composé de 12 administrateurs, dont 58,3 % sont indépendants et 50 % sont des femmes.



#### CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Jonathan Kirk – Directeur des relations investisseurs et  
du financement  
[jonathan\\_kirk@carmila.com](mailto:jonathan_kirk@carmila.com)  
+33 6 31 71 83 98

#### CONTACT PRESSE

Elodie Arcayna – Directrice Communication et RSE  
[elodie\\_arcayna@carmila.com](mailto:elodie_arcayna@carmila.com)  
+33 7 86 54 40 10

### CALENDRIER FINANCIER

- 17 avril 2024 (après clôture des marchés)** : Information financière du premier trimestre 2024
- 24 avril 2024** : Assemblée générale
- 24 juillet 2024 (après clôture des marchés)**: Résultats du premier semestre 2024
- 25 juillet 2024**: Présentation des résultats semestriels
- 17 octobre 2024 (après clôture des marchés)**: Information financière du troisième trimestre 2024

### À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe, Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de valoriser les centres commerciaux attenants aux hypermarchés Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2023, son portefeuille était constitué de 201 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 5,9 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »). Carmila est membre du SBF 120 depuis le 20 juin 2022.

### AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Nous vous invitons à vous référer au Document d'enregistrement universel de Carmila le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes. Carmila n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Carmila ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.

Ce communiqué de presse est disponible dans la section Finance, rubrique « Informations réglementées », du site de Carmila :

<https://www.carmila.com/finance/informations-reglementees/>